

manufacturières et de transformation pour l'aménagement d'entrepôts et d'entreprises de services essentiels. Du financement à long terme est offert à des taux d'intérêt avantageux.

L'IEI établit des contacts avec des groupes d'investisseurs de capital risque du Canada et de l'étranger qui s'intéressent à des projets dans l'Île-du-Prince-Édouard. Elle possède un groupe de consultation interne chargé de fournir des services de gestion aux sociétés de l'Île-du-Prince-Édouard.

Nouvelle-Écosse

17.3.3

L'*Industrial Estates Limited (IEL)*, société de la Couronne provinciale créée en 1957, peut financer la totalité du coût du terrain et des bâtiments et jusqu'à 60% du coût installé des machines des entreprises manufacturières et de transformation nouvelles ou en voie d'expansion de la Nouvelle-Écosse. Les délais de remboursement sont négociables et peuvent être réduits sans pénalité. Des accords fiscaux avec la plupart des municipalités limitent les taxes locales des clients de l'IEL. La Division du financement des petites entreprises de l'IEL aide les industries manufacturières ou de transformation ayant un chiffre de vente annuel inférieur à \$1 million par le moyen de prêts à court, moyen et long terme, de garanties de prêts et de participations minoritaires au capital-actions des sociétés. Un prêt ne peut dépasser \$150,000.

La Commission de développement des ressources de la Nouvelle-Écosse, affiliée au ministère du Développement, offre du financement à terme sur nantissement des immobilisations pour des projets présentés dans le cadre de la Loi sur les prêts industriels, de la Loi sur le développement industriel et de la Loi sur les prêts aux pêcheurs. Elle s'occupe du financement des aménagements touristiques, des fermes et des usines de première transformation des produits agricoles, des poissonneries et des navires, des scieries et ateliers de rabotage.

Le ministère du Développement appuie le Programme d'aide aux marchés, qui est destiné à compléter le Programme d'expansion des marchés d'exportation administrés par le ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce. Le programme offre diverses conditions de remboursement aux sociétés de la Nouvelle-Écosse qui participent à des foires et à des expositions commerciales, à des programmes d'éducation et de familiarisation en matière de marché et à des programmes d'accueil des acheteurs.

Une aide spéciale sous forme de dégrèvement d'impôt municipal peut être accordée en vertu de la *Nova Scotia Bonus Act*, qui prévoit une aide aux industries nouvelles ou en expansion en limitant le montant imposable ou le taux d'imposition pour une période déterminée.

La province travaille en étroite collaboration avec la Société de développement du Cap-Breton, société de la Couronne fédérale, et elle contribue financièrement à la réalisation de certains projets de développement de l'industrie soutenus par la Société.

Nouveau-Brunswick

17.3.4

Le ministère du Commerce et du Développement est chargé au premier chef du développement des secteurs de la fabrication et de la transformation de l'économie provinciale. Il a pour objectifs d'aider et de renforcer les industries existantes, d'attirer de nouvelles industries, de relever la qualité de l'emploi, d'élargir la base d'imposition, de maintenir ou d'améliorer les niveaux de qualité sous l'aspect social ou environnemental, et d'atténuer les disparités régionales.

La Direction du développement industriel incite de nouvelles industries manufacturières et de transformation à s'installer au Nouveau-Brunswick. Elle fait des analyses et des recommandations relativement à toutes les demandes d'aide financière à l'intention de l'industrie où il est question d'investissement en capital ou de fonds de roulement. Cette aide, qui est fournie par l'entremise de la Commission de développement industriel du Nouveau-Brunswick, s'adresse aux